



Vue depuis l'amont : à gauche le bassin du barrage, à droite le sas de l'écluse, franchi par le pont-levis.

IVR75_20211703504NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Centre vendéen de recherches historiques
communication libre, reproduction soumise à autorisation